

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work fatherland	REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie
-----	-----
MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL DEVELOPMENT	MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPMENT LOCALE
-----	-----
NORTH WEST REGION	REGION DU NORD-OUEST
-----	-----
DONGA MANTUNG DIVISION	DEPARTEMENT DE DONGA MANTUNG
-----	-----
NWA SUB DIVISION	ARRONDISSEMENT DE NWA
-----	-----
NWA COUNCIL	COMMUNE DE NWA
-----	-----
NWA COUNCIL INTERNAL TENDERS BOARD	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DE MARCHES DE LA COMMUNE DE NWA
-----	-----

PROCUREMENT OF SMALL WORKS

Nwa Council internal tenders board

Request for Quotations

No. 01/RFQ/NC/NCITB/MINDDEVEL/PROLOG/NWR/2026 OF 26/01/2026
FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTING
IN SOME STRATEGIC PLACES IN MUNGEN-MFE IN NWA SUB
DIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION OF THE NORTH WEST
REGION.

Project Name: Local Governance and Resilient Communities Project (PROLOG)

Project Owner: Mayor of Nwa Council

Country: Cameroon

Funding: IDA No. 72130– CM

STEP Contract Reference No.:

Issued on:

Table of Contents

Request for Quotations.....	Error! Bookmark not defined.
ANNEX 1: Works Requirements Specifications ..	Error! Bookmark not defined.
ANNEX 2: Quotation Forms	9
ANNEX 3: Contract Forms	7

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

NORTH WEST REGION

DONGA MANTUNG DIVISION

NWA SUB DIVISION

NWA COUNCIL

NWA COUNCIL INTERNAL TENDERS BOARD

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPMENT LOCALE

REGION DU NORD-OUEST

DEPARTEMENT DE DONGA MANTUNG

ARRONDISSEMENT DE NWA
COMMUNE DE NWA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DE
MARCHES DE LA COMMUNE DE NWA

NWA INTERNAL TENDERS BOARD

No. 01/RFQ/NC/NCITB/MINDDEVEL/PROLOG/NWR/2026 OF 26/01/2026
FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR STREET
LIGHTING IN SOME STRATEGIC PLACES IN MUNGEN-MFE IN NWA
SUB DIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION OF THE NORTH WEST
REGION.

Dear Sir/Madam,

Request for Quotation (RFQ)

1. The Government of the Republic of Cameroon has obtained from the World Bank, IDA Credit Agreement No. 72130 – CM to finance the cost of the LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES PROJECT (PROLOG) and intends to use a portion of the amount of this credit to make the authorized payments under the Contract for which this Request for Quotations is published.
2. The execution of the said project includes FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTING IN SOME STRATEGIC PLACES IN MUNGEN-MFE IN NWA SUB DIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
3. The Mayor of the Nwa Council now invites Contractors to submit their Quotations for the Works. To this end, the Nwa Council intends to use part of the sums granted under this agreement to make the payments provided for under the contract relating FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTING IN SOME STRATEGIC PLACES IN MUNGEN-MFE IN NWA SUB DIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
4. The execution period for the works is THREE (03) months.

Fraud and Corruption

1. The Bank requires compliance with the Bank's Anti-Corruption Guidelines and its prevailing sanctions policies and procedures as set forth in the WBG's Sanctions Framework, as set forth in Appendix A to the Contract Conditions.
2. In further pursuance of this policy, Contractors shall permit and shall cause their agents (where declared or not), subcontractors, sub consultants, service providers, suppliers, and personnel, to permit the Bank to inspect all accounts, records and other documents relating to the RFQ and Contract performance (in the case of award), and to have them audited by auditors appointed by the Bank.

Eligible Materials, Equipment and Services

The materials, equipment and services to be supplied under the Contract and financed by the Bank may have their origin in any country subject to Para. 9. At the Employer's request, Contractors may be required to provide evidence of the origin of materials, equipment and services.

Eligible Contractors

6. In case the Contractor is a joint venture (JV), all members shall be jointly and severally liable for the execution of the entire Contract in accordance with the Contract terms. The JV shall nominate a representative who shall have the authority to conduct all business for and on behalf of any and all the members of the JV during the Request for Quotations process and, in the event the JV is awarded the Contract, during contract execution.
7. A Contractor may have the nationality of any country, subject to the restrictions pursuant to paras. 8 and 9 hereinafter. A Contractor shall be deemed to have the nationality of a country if the Contractor is constituted, incorporated or registered in, and operates in conformity with, the provisions of the laws of that country, as evidenced by its articles of incorporation (or equivalent documents of constitution or association) and its registration documents, as the case may be. This criterion also shall apply to the determination of the nationality of proposed subcontractors or sub consultants for any part of the Contract including Related Services.
8. Firms and individuals may be ineligible if so indicated in para. 9 below and:
 - (a) as a matter of law or official regulations, the Borrower's country prohibits commercial relations with that country, provided that the Bank is satisfied that such exclusion does not preclude effective competition for the supply of goods or the contracting of works or services required; or
 - (b) by an act of compliance with a decision of the United Nations Security Council taken under Chapter VII of the Charter of the United Nations, the Borrower's country prohibits any import of goods or contracting of works or services from that country, or any payments to any country, person, or entity in that country.
9. In reference to paras. 5 and 7, for the information of Contractors, at the present time firms, goods and services from the following countries are excluded from this procurement process:
 - (a) Under para. 5 and 8 (a): *[insert a list of the countries following approval by the Bank to apply the restriction or state "none"]*.
 - (b) Under para. 5 and 8 (b): *[insert a list of the countries following approval by the Bank to apply the restriction or state "none"]*

10. A Contractor that has been sanctioned by the Bank, pursuant to the Bank's Anticorruption Guidelines, in accordance with its prevailing sanctions policies and procedures as set forth in the WBG's Sanctions Framework as described in the appendix to the Contract Conditions (Appendix A) paragraph 2.2 d., shall be ineligible to submit Quotations or be awarded or otherwise benefit from a Bank-financed contract, financially or otherwise, during such period of time as the Bank shall have determined. A list of debarred firms and individuals is available on the Bank's external website: <http://www.worldbank.org/debarr>.
11. Contractors that are state-owned enterprises or institutions in the Employer's country may be eligible to compete and be awarded a Contract(s) only if they can establish, in a manner acceptable to the Bank, that they:
- (a) are legally and financially autonomous;
 - (b) operate under commercial law; and
 - (c) are not under supervision of the Employer.
12. A Contractor shall not have a conflict of interest. Any Contractor found to have a conflict of interest shall be disqualified. A Contractor may be considered to have a conflict of interest for the purpose of this Request for Quotations process, if the Contractor:
- (a) directly or indirectly controls, is controlled by or is under common control with another Contractor that submitted a Quotation;
 - (b) receives or has received any direct or indirect subsidy from another Contractor that submitted a Quotation;
 - (c) has the same legal representative as another Contractor that submitted a Quotation;
 - (d) has a relationship with another Contractor that submitted a Quotation, directly or through common third parties, that puts it in a position to influence the Quotation of another Contractor, or influence the decisions of the Employer regarding this Request for Quotations process; or
 - (e) or any of its affiliates participated as a consultant in the preparation of the design or technical specifications of the works that are the subject of the Request for Quotations process; or
 - (f) or any of its affiliates has been hired (or is proposed to be hired) by the Employer or Borrower for implementing the Contract; or
 - (g) would be providing goods, works, or non-consulting services resulting from, or directly related to consulting services for the preparation or implementation of the project specified in this Request for Quotations, that it provided or were provided by any affiliate that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with that firm; or
 - (h) has a close business or family relationship with a professional staff of the Borrower (or of the project implementing agency, or of a recipient of a part of the loan) who: (i) are directly or indirectly involved in the preparation of the Request for Quotations or specifications and/or the evaluation of Quotations, of the subject Contract; or (ii) would be involved in the implementation or supervision of such Contract unless the conflict stemming from such relationship has been resolved in a manner acceptable to the Bank throughout the Request for Quotations process and execution of the Contract.

13. Performance Security (Not Applicable)

Bids must NOT be accompanied by a bid guarantee issued by a first-class bank or a non-banking establishment approved by the Ministry of Finance. However, a Guarantee retention of 10% of the total cost of the project is required.

14. Validity of Quotations

Quotations will be valid for up to ninety (90) calendar days after the opening of the bids.

15. Price

The contractor must indicate the total price in the form entitled "Contractor Quotation"

16. The Contractor shall also fill in its rates and prices for all items of the Works described in the attached Bill of Quantities. Items against which no rate or price is entered by the Contractor will not be paid for by the Employer when executed and shall be deemed covered by the rates for other items and prices in the Bill of Quantities.

The rates and prices shall include all duties, taxes, and other levies payable by the Contractor under the Contract, as of the date 7 (seven) days prior to the deadline for submission of quotations

Option 2- Lump-Sum contracts

16. The Contractor shall also fill in a breakdown of its lump-sum price in the attached Activity Schedules.

The quoted price shall include all duties, taxes, and other levies payable by the Contractor under the Contract, as of the date 7 (seven) days prior to the deadline for submission of quotations.]

17. A Contractor expecting to incur expenditures in other currencies for inputs to the Works supplied from outside the Employer's Country and wishing to be paid accordingly, shall indicate a foreign currency of its choice in addition to the local currency in: CFA Francs.

18. The currency (ies) of the Quotation and the currency (ies) of payments shall be the same.

Technical proposal

19. The Contractor shall furnish a technical proposal including a statement of work methods, equipment, personnel, schedule and any other relevant information, in sufficient detail to demonstrate the adequacy of its proposal to meet the work's requirements and the completion time.

Clarifications

20. Any clarification request regarding this RFQ may be sent in writing to [Nwa Council, Service for the awards of Contracts] before [04/03/2026 at 10: am]. The Employer will forward copies of its response to all Contractors including a description of the inquiry but without identifying its source.

Submission of Quotations

Invited eligible Bidders may obtain further information from **NWA COUNCIL Building, Cell Phone : 677592398 PO BOX : 02 Nwa**; and inspect the bidding document during office hours, Mondays to Fridays between 8 am and 3pm (GMT+1).

As soon as the invitation to tender is published, the contract award documents (tender's file) will be made available to all bidders, either at their request to the **NWA Council** or the **PROLOG PMU/RCU** or via the internet link indicated in the invitation to tender.

Acquisition of the tender file is free of charge. All bids will be accepted **without a receipt for payment of tender files.**

Bids shall be submitted to the Nwa Council, Service for the awards of contracts Cell Phone: +237 677592398, PO BOX: 02 Nwa located at Nwa Town, no later than 04/10/2025 at 10:00 am prompt, in seven (07) copies (including one (01) original and six (06) copies plus a USB key containing the digital PDF and editable version) in sealed envelopes marked:

**"Request for quotation No. 01/RFQ/NC/NCITB/MINDDEVEL/PROLOG/NWR/2026 OF 26/01/2026
FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR STREET LIGHTING IN SOME STRATEGIC PLACES IN MUNGEN-MFE IN NWA SUB DIVISION, DONGA MANTUNG DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

NOT TO BE OPENED UNTIL THE COUNTING SESSION"

Submission of Bids by electronic means will not be permitted. Any Bid arriving after the deadline for submission of Bids will be rejected. Bids will be opened in the presence of the tenderers' representatives at the above-mentioned address, on the 04/03/2026 at 10:00 am in the conference room of the Nwa Council's Internal Tender's Board.

21. The deadline for submission of Quotations is [04/03/2026, at 10:00 am prompt].

22. The address for submission of Quotations is:

Attention: /Nwa Council, PO Box 02, C/O Service of the award of public contracts/

E-mail address: or link to e-procurement system

Opening of Quotations

23. Quotations will be opened by the Nwa council internal tenders board immediately after the deadline for the submission of Quotations.

Evaluation of Quotations

24. Quotations will be evaluated to ensure the technical proposal's compliance.

- Verification that the Quotation Letter is properly completed, dated, and signed with the signatory's name and title;
- Verification that the Unit Price Schedule and the Quantitative and Descriptive Quote are duly completed, dated, and signed;
- Evaluation of the technical qualification of each admissible bid according to the bid evaluation grid;

EVALUATION GRID

N°	Description	NOTATION
1	Presentation of the offer	
	Compliance with the order prescribed in the RFQ with separators	Yes/No
	Readability and numbering	Yes/No
2	References in similar projects	
	List of references for the last 5 years (dates)	Yes/No
	Provided with at least 2 references of similar works completed (justified with the first and last page of the contract + acceptance report or certificate of completion)	Yes/No
3	Quality of personnel	
	Works director : At least a Bachelor's degree in civil engineering or rural engineering with at least five year of experience	Yes/No
	Site foreman : At least a higher national diploma in civil engineering or rural engineering with at least three year of experience	Yes/No
	<i>NB : for every « yes » obtained, it must be justified with a certified copy of the diploma, and identity document with a signed and dated.</i>	
4	SITE Equipment/ tools	
	At least a pick-up with its identification documents (certified copy of ownership documents or a certified copy of the rental contract/agreement)	Yes/No
	List of small equipment consistent with the tasks (produce photocopies of purchase invoices or rental invoices)	Yes/No
6	Methodology for carrying out the work	
	Detailed technical note concerning the organization of the work	Yes/No
	Description of socio-environmental protection rules (environmental protection, safety, health, and hygiene of site personnel)	Yes/No
	Detailed work schedule with deadlines ≤ one hundred and twenty days (120) days	Yes/No
7	Special technical clauses booklet, initialed on each page, dated and signed on the last page	Yes/No
8	Environmental and social clauses booklet, initialed on each page, dated and signed on the last page	Yes/No
	Special administrative clauses booklet, initialed on each page, dated and signed on the last page	Yes/No

9	Site visit report <i>(justified with a with photos and a thorough description of the site)</i>	Yes/No
	Total /15

NB: Only bids with a total of 12 out of 15 yes votes will be accepted for the next stage of the procedure.

- Verification of arithmetic operations, multiplying unit prices by quantities where applicable and using the price in words to make any necessary corrections;
- Preparation of a summary table of quotations based on the amounts corrected for any arithmetic errors, listed in ascending order.

For the purposes of evaluation and comparison, the currency (ies) of the quotations must be converted into the same currency. The currency to be used for comparison purposes to convert the proposed prices, expressed in various currencies, into the comparison currency at the selling exchange rate will be the following: CFA franc (XAF). The source of the exchange rate is the Bank of Central African States (BEAC). The exchange rate date is: twenty-eight (28) days before the date of submission of offers. (NB: If the reference currency is not quoted on this date, the exchange rate will be that of the last previous day quoted.).

. For technically compliant Quotations, the total evaluated prices, excluding provisional sums and any provision for contingencies, but including work in-house when their prices are established competitively, will then be compared to determine the lowest evaluated price(s).

Contract Award

[Select either of the two options below]

[Option 1- For Single Lot

28. The Contract will be awarded to the Contractor who meets the eligibility requirements in accordance with the RFQ, offers the lowest evaluated price/s, offers a technically compliant quotation, and guarantees completion of the Works by the specified date.

[Option 2- For Multiple Lots

28. The contracts will be awarded to the Contractor or Contractors meeting the eligibility requirements in accordance with the RFQ, offering a technically compliant quotation, guaranteeing completion of the Works by the specified date and offering the lowest evaluated price to the Employer for combined lots.”]
29. The Employer shall invite by the quickest means [e.g. e-mail] the successful Contractor/s for any discussion [*this is expected to be virtual in light of the emergency situation*] that may be needed to conclude the contract or otherwise for contract signature.
30. The Employer shall communicate by the quickest means with the other Contractors on its contract award decision. An unsuccessful Contractor may request clarifications as to why its quotation was not determined to be successful. The Employer will address this request within a reasonable time.
31. The Employer shall publish a contract award notice on its website with free access, if available, or in a newspaper of national circulation or UNDB online, within 15 (fifteen) days after award of contract. The information shall include the name of the successful Contractor, the Contract Price, the Contract duration, summary of its scope and the names of the Contractors and their quoted and evaluated prices.

On behalf of the Employer:

Signature: 

Name: MENYONG LAWRENCE

Title/position: LORD MAYOR

Attachments:

Annex 1: Works Requirements Annex 2: Quotation Form Annex 3: Contract Forms



REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

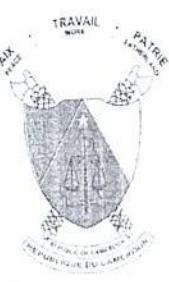
MINISTERE DE DECENTRALISATION ET
DEVELOPEMENT LOCALE

REGION DU NORD OUEST

COMMUNE DE NWA

SERVICE DE PASSATION DES

MARCHES PUBLIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

NWA COUNCIL

SERVICE FOR THE AWARD OF
PUBLIC CONTRACTS

PASSATION DES MARCHES DES PETITS TRAVAUX

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS COMMUNE DE NWA

DEMANDE DE Cotation N° 01/RFQ/NC/NCITB/MINDEVEL/ PROLOG/ NWR/ 2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS CERTAINS LIEUX STRATÉGIQUES DE MUNGEN-MFE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NWA, DEPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST

Madame, Monsieur,

Demande de Cotation (RFQ)

1. Le gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque mondiale l'accord de crédit IDA n° 72130 - CM pour financer le coût du PROJET DE GOUVERNANCE LOCALE ET DE COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES (PROLOG) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés dans le cadre du contrat pour lequel la présente demande de devis est publiée.
 2. La réalisation dudit projet comprend pour la fourniture et l'installation d'éclairage public solaire dans certains lieux stratégiques de Mungen-Mfe, dans l'Arrondissement de Nwa, Département de Donga Mantung, Région du Nord-Ouest.
 3. Le maire du Commune de Nwa invite désormais les entrepreneurs à soumettre leurs devis pour les travaux. À cette fin, la Commune de Nwa a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du présent accord pour effectuer les paiements prévus dans le contrat relatif à la.....
 4. La durée d'exécution des travaux est de trois (03) mois.
5. **Fraude et corruption**
- a) La Banque exige le respect de ses directives anti-corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, figurant à l'annexe A des conditions contractuelles.

- b) Conformément à cette politique, les entrepreneurs doivent autoriser et faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, fournisseurs et personnel autorisent la Banque à inspecter tous les comptes, registres et autres documents relatifs à la demande de devis et à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et à les faire vérifier par des auditeurs désignés par la Banque.

6. Matériaux, équipements et services éligibles

les matériaux, équipements et services à fournir dans le cadre du contrat et financés par la Banque peuvent provenir de n'importe quel pays, sous réserve du paragraphe 9. À la demande de l'employeur, les entrepreneurs peuvent être tenus de fournir des preuves de l'origine des matériaux, équipements et services.

7. Entrepreneurs éligible

Si le contractant est une coentreprise (JV), tous les membres sont solidairement responsables de l'exécution de l'ensemble du contrat conformément aux termes de celui-ci. La JV désigne un représentant qui est habilité à mener toutes les activités pour le compte et au nom de tous les membres de la JV pendant le processus d'appel d'offres et, si la JV remporte le contrat, pendant l'exécution du contrat.

8. Un entrepreneur peut avoir la nationalité de n'importe quel pays, sous réserve des restrictions prévues aux paragraphes 8 et 9 ci-dessous. Un contractant est réputé avoir la nationalité d'un pays s'il est constitué, enregistré ou enregistré dans ce pays et s'il exerce ses activités conformément aux dispositions de la législation de ce pays, comme en témoignent ses statuts (ou documents équivalents de constitution ou d'association) et ses documents d'enregistrement, selon le cas. Ce critère s'applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants ou sous-consultants proposés pour toute partie du contrat, y compris les services connexes.
9. Les entreprises et les particuliers peuvent être inéligibles si cela est indiqué au paragraphe 9 ci-dessous et si :

- En vertu de la loi ou de la réglementation officielle, le pays de l'emprunteur interdit les relations commerciales avec ce pays, à condition que la Banque soit convaincue que cette exclusion n'empêche pas une concurrence effective pour la fourniture des biens ou la passation des marchés de travaux ou de services requis ; où
- En vertu d'une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies prise en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l'emprunteur interdit toute importation de biens ou tout contrat de travaux ou de services provenant de ce pays, ou tout paiement à un pays, une personne ou une entité de ce pays.

10. En référence aux paragraphes 5 et 7, pour information des entrepreneurs, à l'heure actuelle, les entreprises, les biens et les services provenant des pays suivants sont exclus du présent processus de passation de marchés :

- En vertu des paragraphes 5 et 8 (a) : *[insérer une liste des pays après approbation par la Banque de l'application de la restriction ou indiquer « aucun »].*
- En vertu des paragraphes 5 et 8 (b) : *[insérer une liste des pays après approbation par la Banque de l'application de la restriction ou indiquer « aucun »].*

11. Un entrepreneur qui a été sanctionné par la Banque, conformément à ses directives anticorruption, en vertu de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur telles que définies dans le cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale décrit à l'annexe des conditions contractuelles (annexe A), paragraphe 2.2 d., ne sera pas autorisé à soumettre des offres, à se voir attribuer un contrat financé par la Banque ou à bénéficier d'un contrat financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant la période déterminée par la Banque. La

- liste des entreprises et des personnes exclues est disponible sur le site web externe de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr>.
12. Les entrepreneurs qui sont des entreprises ou des institutions publiques dans le pays de l'employeur ne peuvent être autorisés à soumissionner et à se voir attribuer un ou plusieurs contrats que s'ils peuvent établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'ils :
- ils sont juridiquement et financièrement autonomes ;
 - opèrent en vertu du droit commerciale et
 - ne sont pas sous la supervision de l'employeur.
13. Un contractant ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêts. Tout contractant se trouvant en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Un contractant peut-être considéré comme se trouvant en situation de conflit d'intérêts aux fins du présent processus d'appel d'offres si :
- il contrôle directement ou indirectement, est contrôlé par ou est sous contrôle commun avec un autre entrepreneur ayant soumis une offre ;
 - il reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'un autre contractant ayant soumis une offre ;
 - il a le même représentant légal qu'un autre entrepreneur ayant soumis une offre ;
 - Entretient, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, une relation avec un autre entrepreneur ayant soumis une offre qui le place en position d'influencer l'offre d'un autre entrepreneur ou d'influencer les décisions de l'employeur concernant le processus d'appel d'offres ; ou
 - ou l'une de ses filiales a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des travaux faisant l'objet du processus d'appel d'offres ; ou
 - ou l'une de ses filiales a été engagée (ou est proposée pour être engagée) par l'Employeur ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du Contrat ; ou
 - fournirait des biens, des travaux ou des services autres que des services de conseil résultant de, ou directement liés à, des services de conseil pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans la présente demande de devis, qui ont été fournis par une filiale qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec cette entreprise ; ou
 - entretient des relations commerciales ou familiales étroites avec un membre du personnel professionnel de l'Emprunteur (ou de l'agence chargée de la mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i) est directement ou indirectement impliqué dans la préparation de la demande de devis ou du cahier des charges et/ou dans l'évaluation des devis du Contrat en question ; ou (ii) serait impliqué dans la mise en œuvre ou la supervision dudit contrat, à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus d'appel d'offres et de l'exécution du contrat.
14. **Garantie de bonne execution (sans objet)**
- Les offres ne doivent PAS être accompagnées d'une garantie de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement non bancaire agréé par le ministère des Finances. Toutefois, une retenue de garantie de 10 % du coût total du projet est requise.
15. **Validité des offres**

Les offres seront valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de l'ouverture des offres.

16. Prix

Le contractant doit indiquer le prix total dans le formulaire intitulé « Devis du contractant ».

- a) *Le contractant doit également indiquer ses tarifs et prix pour tous les éléments des travaux décrits dans le devis quantitatif ci-joint. Les éléments pour lesquels aucun tarif ou prix n'est indiqué par le contractant ne seront pas payés par l'employeur lors de l'exécution et seront considérés comme couverts par les tarifs des autres éléments et les prix indiqués dans le devis quantitatif.*

Les tarifs et les prix doivent inclure tous les droits, taxes et autres prélèvements payables par l'entrepreneur en vertu du contrat, à la date fixée à 7 (sept) jours avant la date limite de soumission des devis.

Option 2 - Contrats à prix forfaitaire

- b) *L'entrepreneur doit également remplir une ventilation de son prix forfaitaire dans les calendriers d'activité joints. Le prix proposé doit inclure tous les droits, taxes et autres prélèvements payables par l'entrepreneur en vertu du contrat, à la date de 7 (sept) jours avant la date limite de soumission des devis.*

17. Un contractant qui prévoit d'engager des dépenses dans d'autres devises pour des intrants destinés aux travaux fournis depuis l'extérieur du pays de l'employeur et qui souhaite être payé en conséquence doit indiquer une devise étrangère de son choix en plus de la devise locale : _____ /FCFAJ.

18. La ou les devises de l'offre et la ou les devises de paiement doivent être identiques.

19. Proposition technique

Le contractant doit fournir une proposition technique comprenant une description des méthodes de travail, des équipements, du personnel, du calendrier et toute autre information pertinente, suffisamment détaillée pour démontrer que sa proposition répond aux exigences des travaux et au délai d'exécution.

Pour les dossiers administratifs :

Le soumissionnaire doit joindre les documents suivants à son offre, conformément à la législation camerounaise

- Engagement du soumissionnaire tamponné, signé et daté conformément au modèle joint
- Une attestation de non-faillite délivrée par le tribunal
- Une attestation de conformité fiscale valable moins de trois mois
- Certificat de non-exclusion des marchés publics
- Certificat CNPS datant de moins de trois mois
- Attestation de compte bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque ou tout autre établissement de crédit de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances
- Attestation d'immatriculation (NIU)
- Attestation de catégorisation de l'entrepreneur
- Certificat de visite du site et rapport signé sur l'honneur par le soumissionnaire Un accord de regroupement signé par un notaire sera exigé en cas de regroupement.

Tous les documents ci-dessus doivent être en règle, datés et signés par les autorités compétentes et datés de moins de trois (03) mois. Exception :

- *CCTP dûment paraphé sur chaque page, signé et daté sur la dernière page par l'entreprise*

Dans le cas d'une candidature groupée, chacun des documents requis ci-dessus doit être fourni par chaque membre du groupement, à l'exception du reçu, qui sera fourni uniquement par le mandataire.

Remarque: il convient de noter que les documents administratifs mentionnés ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois et être présentés sous forme d'originaux ou de copies certifiées conformes par l'autorité compétente qui les a délivrés. L'absence de tout ou partie des documents ci-dessus n'entraînera pas le rejet de l'offre au moment de l'évaluation. Toutefois, ils seront exigés lors de l'attribution du marché.

20. Clarifications

Toute demande de clarification concernant la présente demande de devis peut être envoyée par écrit à *insérer : nom et adresse électronique du représentant de l'employeur* avant le *[insérer la date et l'heure]*. L'employeur transmettra des copies de sa réponse à tous les entrepreneurs, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source.

21. Soumission des devis

Les soumissionnaires éligibles invités peuvent obtenir de plus amples informations auprès du conseil municipal de Nwa, téléphone portable : +237677592398, boîte postale : 02, Nwa, et consulter le dossier d'appel d'offres pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h (GMT+1).

Dès la publication de l'appel d'offres, les documents d'attribution du marché (dossier d'appel d'offres) seront mis à la disposition de tous les soumissionnaires, soit à leur demande auprès du Conseil de Nwa ou de la PMU/RCU PROLOG, soit via le lien Internet indiqué dans l'appel d'offres.

L'acquisition des dossiers d'appel d'offres est gratuite. Toutes les offres seront reçues sans paiement de frais d'appel d'offres.

Les offres doivent être remises au Conseil municipal de Nwa, téléphone portable : +237677592398, PO BOX :02 Nwa situé à Nwa, au plus tard le 04/03/2026 à 10 heures précises, en sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies, plus une clé USB contenant le PDF numérique et la version modifiable) dans des enveloppes scellées portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 02/RFQ/NC/NCITB/MINDDEVEL/ PROLOG/ NWR/ 2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS CERTAINS LIEUX STRATÉGIQUES DE MUNGEN-MFE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NWA, DEPARTEMENT DE DONGA MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST»

22. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivant après la date limite de soumission sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse susmentionnée, le 04/03/2026 à 10 heures précises

dans la salle de conférence de la Commission interne de Passation des Marches de la Commune de Nwa

23. La date limite de soumission des devis est fixée au *[04/03/2026 à 10 heures précises]*.

24. L'adresse pour la soumission des devis est la suivante :

À l'attention de : *[Commission Interne de passation de marché public de la commune de Nwa]*
Adresse e-mail : [ou lien vers le système d'approvisionnement électronique](#)

25. Ouverture des offres

26. Les offres seront ouvertes par la **Commission interne de Passation des Marches de la Commune de Nwa** immédiatement après la date limite de soumission des offres.

27. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées afin de s'assurer de la conformité de la proposition technique.

- Vérification que la lettre d'offre est correctement remplie, datée et signée avec le nom et le titre du signataire ;
- Vérification que le barème des prix unitaires et l'offre quantitative et descriptive sont dûment remplis, datés et signés ;
- Évaluation de la qualification technique de chaque offre admissible selon la grille d'évaluation des offres :

GRILLE D'ÉVALUATION

N°	Description	NOTATION
1	Présentation de l'offre Conformité avec l'ordre prescrit dans la demande de devis avec séparateurs	Oui/Non
	Lisibilité et numérotation	Oui/Non
	Références dans des projets similaires (au moins 3) Liste des références pour les 5 dernières années (dates)	Oui/Non
2	Fournir au moins 3 références de travaux similaires réalisés (justifiées par la première et la dernière page du contrat + rapport d'acceptation ou certificat d'achèvement)	Oui/Non
	Qualité du personnel Directeur des travaux ; au moins un baccalauréat en génie civil avec au moins cinq ans d'expérience	Oui/Non
3	Contremaître de chantier : au moins un diplôme national supérieur en génie civil avec au moins trois ans d'expérience <i>NB : chaque « oui » obtenu doit être justifié par une copie certifiée conforme du diplôme et une pièce d'identité signée et datée.</i>	Oui/Non
	Équipements/outils du chantier	
4	Au moins une camionnette avec ses documents d'identification (copie certifiée conforme des documents de propriété ou copie certifiée conforme du contrat/accord de location)	Oui/Non
	Liste des petits équipements nécessaires à l'exécution des tâches (fournir des photocopies des factures d'achat ou de location)	Oui/Non
6	Méthodologie pour la réalisation des travaux Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	Description des règles de protection socio-environnementale (protection de l'environnement, sécurité, santé et hygiène du personnel du site)	Oui/Non
	Calendrier détaillé des travaux avec des délais \leq cent vingt jours (120) jours	Oui/Non
7	Livret des clauses techniques spéciales, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Livret des clauses environnementales et sociales, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
	Livret des clauses administratives spéciales, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
9	Rapport de visite du site <i>(justifié par des photos et une description détaillée du site) et signé par le somisionaire</i>	Oui/Non
	Total /15

NB : Seules les offres ayant obtenu un total de 12 votes positifs sur 15 (80 %) seront acceptées pour la prochaine étape de la procédure.

- Vérification des opérations arithmétiques, multiplication des prix unitaires par les quantités le cas échéant et utilisation du prix en lettres pour apporter les corrections nécessaires ;

- Préparation d'un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des éventuelles erreurs arithmétiques, classés par ordre croissant.

Aux fins de l'évaluation et de la comparaison, la ou les devises des offres doivent être converties dans la même devise. La devise à utiliser à des fins de comparaison pour convertir les prix proposés, exprimés dans différentes devises, dans la devise de comparaison au taux de change vendeur sera la suivante : franc CFA (XAF). La source du taux de change est la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). La date du taux de change est : vingt-huit (28) jours avant la date de soumission des offres. (NB : Si la devise de référence n'est pas cotée à cette date, le taux de change sera celui du dernier jour précédent coté).

Pour les offres techniquement conformes, les prix évalués totaux, à l'exclusion des montants provisoires et de toute provision pour imprévus, mais incluant les travaux internes lorsque leurs prix sont fixés de manière concurrentielle, seront ensuite comparés afin de déterminer le ou les prix évalués les plus bas.

28. Attribution du marché

[Sélectionnez l'une des deux options ci-dessous]

[Option 1 - Pour un lot unique]

Le contrat sera attribué au contractant qui remplit les conditions d'éligibilité conformément à la demande de devis, propose le (s) prix évalué(s) le(s) plus bas, présente une offre techniquement conforme et garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.

[Option 2 - Pour plusieurs lots]

29. Les contrats seront attribués au ou aux entrepreneurs qui remplissent les conditions d'éligibilité conformément à la demande de devis, qui proposent un devis technique conforme, qui garantissent l'achèvement des travaux à la date spécifiée et qui proposent le prix évalué le plus bas à l'employeur pour l'ensemble des lots. »]
30. L'employeur invitera par les moyens les plus rapides *[par exemple, par courrier électronique]* le ou les entrepreneurs retenus à toute discussion *[qui devrait être virtuelle compte tenu de la situation d'urgence]* qui pourrait être nécessaire pour conclure le contrat ou pour la signature du contrat.
31. L'employeur communiquera par les moyens les plus rapides aux autres entrepreneurs sa décision d'attribution du contrat. Un entrepreneur non retenu peut demander des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles son devis n'a pas été retenu. L'employeur répondra à cette demande dans un délai raisonnable.
32. L'Employeur publiera un avis d'attribution du contrat sur son site web en libre accès, s'il existe, ou dans un journal à diffusion nationale ou sur le site web de la BANU, dans les 15 (quinze) jours suivant l'attribution du contrat. Les informations comprendront le nom du Contractant retenu, le prix du contrat, la durée du contrat, un résumé de son champ d'application et les noms des Contractants ainsi que leurs prix proposés et évalués.

Au nom de l'Employeur :

Signature :

Nom : *MENYONG LAURENCE*

Titre/fonction : *LORD MAYOR*

Pièces jointes :



THE LORD MAYOR

MAITRISE COM / LIT
UNT.YAO.1